

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 27 FEVRIER 2025

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

FINANCES

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2025
2. Groupement de commandes SYDEV pour la fourniture et l'acheminement d'énergies : Adhésion
3. Adhésion à l'association Géo Vendée
4. Souscription suite à la perte d'une clé d'un bâtiment communal
5. Rénovation de l'Eglise de Rocheservière : avenant n°2 au lot n°3

INTERCOMMUNALITÉ

6. Zones d'Accélération des Energies Renouvelables : modalités de concertation du public
7. Groupement de commandes pour la réalisation de futures opérations nécessitant des travaux d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et voirie
8. Groupement de commandes pour le développement du jalonnement des itinéraires cyclables sur le territoire de l'agglomération

URBANISME

9. ZAC DE LA CAILLONNIERE- Tranche 6 : cession de terrains pour des logements sociaux
10. ZAC DE LA CAILLONNIERE- Tranche 6 : règlement d'attribution de primes pour acquisition de lots en primo-accession"
11. Constitution du Comité d'examen des candidatures pour les aides aux primo-accédants

RESSOURCES HUMAINES

12. Création d'un poste d'adjoint technique territorial temporaire à temps complet
13. Création d'un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps complet
14. Modification du temps de travail d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

INFORMATIONS DIVERSES

- Décisions du Maire
- Position communale au sujet de l'agrivoltaïsme